



Wallonia.be

EXPORT
INVESTMENT

PLAN D' ACTIONS DE L'AWEX dans le cadre de la Charte pour les achats publics responsables de la Région wallonne

I. Objectifs du plan d'actions de l'AWEX

L'AWEX s'est engagée dans la Charte pour des achats publics responsables de la Région wallonne. En application de ses engagements dans la Charte, l'AWEX soumet son plan d'actions.

Il suit le canevas proposé par la Direction du développement durable du SPW.

Par conséquent, il suit la légende du plan d'actions suivante :



Déjà réalisés : ce qu'on fait déjà



En cours de mise en œuvre : ce qui est en cours de mise en œuvre



A mettre en œuvre : ce qu'il faut encore mettre en œuvre

Les objectifs de l'AWEX se trouvent essentiellement dans son plan d'administration (2020-2024). Dans le cadre des achats publics responsables, ils peuvent se résumer dans les objectifs suivants :

- Simplification administrative : digitalisation de la procédure en utilisant moins de papiers ;
- Promotion de marchés innovants ;
- Intégration de clauses éthiques, sociales et environnementales dans certains marchés publics identifiés ;
- Intégration de l'aspect circulaire dans certains achats.

Le plan d'actions soumis peut être sujet à modifications, lors de la présentation annuelle de l'état d'avancement au Conseil d'administration.

II. Les actions en résumé

	Objet	Nombre d'actions
	Actions déjà réalisées	3
	Actions en cours	16
	Actions à mettre en œuvre	15

Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers

Wallonia Export & Investment Agency

Place Saintelette 2 / 1080 Bruxelles / BELGIUM

(T) +32 2 421 82 11 / (F) +32 2 421 87 87 / mail@awex.be / TVA BE 0267.314.479

www.wallonia.be www.awex.be www.investinwallonia.be

Feel inspired



III. Le plan d'actions détaillés

AXE 1 : S'ENGAGER DANS LA CHARTE POUR DES ACHATS PUBLICS RESPONSABLES

	1.1. S'engager dans la charte pour des achats publics responsables du SPW
	1.2. Désigner des référents pour la charte APR ¹ <ul style="list-style-type: none"> - Référent au Conseil d'Administration : - Référents parmi le personnel : Anne CANTINEAU et Jade TO THANH
	1.3. Rédaction du plan d'actions APR

AXE 2 : DRESSER UN ETAT DES LIEUX

	2.1. Dresser un état des lieux des marchés publics incluant des clauses de développement durable
	2.2. Evaluer les marchés publics pouvant inclure des clauses de développement durable

AXE 3 : FORMER LES AGENTS DE L'AWEX

	3.1. Sensibilisation aux agents sur les objectifs du développement durable
	3.2. Sensibilisation aux achats publics responsables
	3.3. Former chaque service de l'AWEX aux clauses économiques, sociales et environnementales (clauses ESE) dans le cadre d'achats publics responsables

¹ Extrait du CA AWEX : 27 février 2021

AXE 4 : MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN FONCTION DU PLAN D'ADMINISTRATION DE L'AWEX

ENJEU 1 : Objectif stratégique transversal USAGERS : offrir une organisation inclusive et accessible à l'ensemble des usagers »



	4.1.1. Amélioration des processus administratifs et rendre accessible les services offerts par AWEX via de nouveaux outils informatiques à venir (CRM, etc.)
--	--

ENJEU 2 : Objectif stratégique transversal DIGITAL : exploiter les opportunités du digital pour soutenir l'offre de service et les métiers de l'AWEX



	4.2.1. Digitalisation de l'offre de l'AWEX par la promotion du travail collaboratif par le déploiement d'une suite collaborative et d'un CRM
	4.2.2. Accentuation de la digitalisation dans les pratiques des collaborateurs et de l'organisation, dématérialisation des démarches internes et renforcement des façons de travailler innovantes
	4.2.3. Traitement des dossiers de manière électronique
	4.2.4. Révision du processus d'authentification aux espaces sécurisés de l'AWEX
	4.2.5. Consolidation et optimisation des solutions disponibles en termes de télétravail et de visio-conférence
	4.2.6. Réutilisation de l'ancien parc informatique pour les agents en télétravail

ENJEU 3 : Objectif stratégique transversal HUMAIN : assurer l'épanouissement individuel et collectif des collaborateurs pour un service public proche de l'utilisateur



	4.3.1. Adaptation de l'organisation interne en fonction de la nouvelle organisation de l'AWEX // veiller au bien-être des collaborateurs
	4.3.2. Offrir un environnement de travail de qualité en veillant au bien-être et à la sécurité des usagers : création d'un patio avec du matériel et mobilier de récupération

ENJEU 4 : Objectif stratégique transversal ORGANISATION INTERNE : faire de l'AWEX une organisation responsable et résiliente



	4.4.1. Renforcer le critère environnemental dans l'attribution des véhicules de service et de fonction en supprimant la tolérance 5% par rapport à l'écoscore acceptable
	4.4.2. Croissance à 66/100 de l'écoscore moyen des voitures en fin de cycle
	4.4.3. Mise en place d'un plan lumière visant à réduire de 2% par an la consommation énergétique
	4.4.4. Renforcer la dimension environnement dans les marchés publics en établissant un catalogue de clauses type selon nos domaines de marchés publics
	4.4.5. Calculer l'empreinte carbone de l'AWEX et établir un rapport actualisable, en effectuant au moins une mesure par an

ENJEU 5 : Objectif stratégique métier MOBILITE : faciliter la mobilité des jeunes et leur insertion dans le monde professionnel



	4.5.1. Offrir des opportunités des stages pour les jeunes ou demandeurs d’emploi
	4.5.2. Améliorer les partenariats conjoints et adhérer aux centrales d’achats

ENJEU 6 : Objectif stratégique métier MOBILITE : faciliter la mobilité des jeunes et leur insertion dans le monde professionnel



	4.6.1. Mener une diplomatie climatique et environnementale et viser la neutralité carbone de la Wallonie en 2050
	4.6.2. Inscrire l’AWEX dans le Green Deal et réaliser deux marchés publics circulaires dans les prochaines années

AXE 5 : CONTROLER, EVALUER ET METTRE EN PLACE DES MESURES CORRECTRICES

	5.1. Intégrer dans le fichier des MP, une colonne permettant de chiffrer le nombre de marchés publics responsables
	5.2. Evaluer annuellement la mise en œuvre du plan d'actions « achats publics responsables
	5.3. Définir une grille d'évaluation des achats responsables passés par l'AWEX (indicateurs) en collaboration avec la direction du développement durable du SPW
	5.4. Réfléchir sur la mise en place d'une procédure permettant d'identifier les marchés publics ayant des clauses ESE
	5.5. Réfléchir sur la mise en place d'une procédure permettant d'identifier la mise en œuvre et le contrôle de l'exécution de marchés publics responsables
	5.6. Mettre en place une procédure de suivi sur l'aspect durable des marchés (points positifs, points à améliorer, bonnes pratiques, etc.)

AXE 6 : COMMUNIQUER

	6.1. Communiquer sur les bonnes pratiques mises en place au sein de l'Agence en interne et en externe
	6.2. Publier le plan d'actions et ses mises à jour sur le site internet de l'AWEX